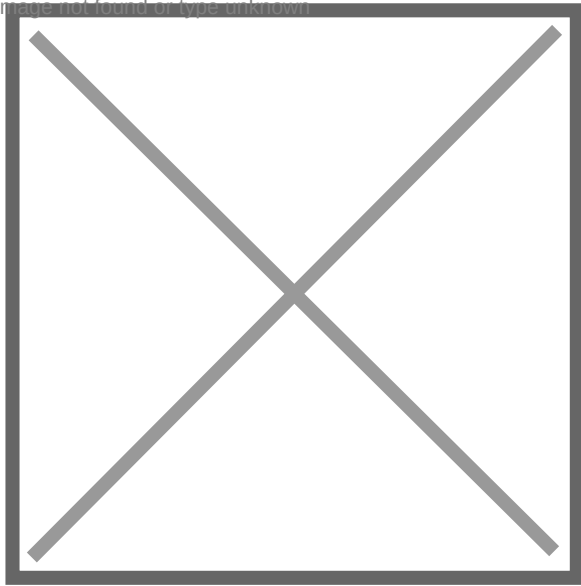


Image not found or type unknown



Opposition injonction de payer

Par **lyloou**, le **04/07/2011 à 18:04**

Bonjour,rnrnrnje dois rediger une opposition mais je ne sais pas ce qui doit etre mentionné.
Dans mon cas il s agit d un entrepreneur qui m attaque pr que je paie ce que je lui dois.
rnmmais on a meme pas proceder à la reception des travaux ! dois je le mentionner??rnrnmerci

Par **alterego**, le **04/07/2011 à 18:12**

Bonjourrnrn**Opposition injonction de payer** dans votre moteur de recherche et vous
trouverez divers modèles gratuits et payants. rnrnPréalablement prenez soin de bien vous
informer sur cette procédure spéciale afin de ne pas commettre d'impair.rnrnCordialement

Par **lyloou**, le **04/07/2011 à 19:39**

quels impairs pourrais je commettre? la non reception des travaux doit elle etre mentionnée?

Par **Debilos**, le **22/02/2012 à 15:40**

Sur ce lien tu trouveras un exemple http://www.assistant-juridique.fr/injonction_de_payer.jsp

Par **alterego**, le **22/02/2012** à **16:33**

Bonjour,

Contentez-vous de mentionnez que l'entrepreneur s'est toujours refusé à procéder à une réception contradictoire des travaux. Si vous avez des réserves à formuler (malfaçons, non façons...) mentionnez-les sans plus. Evitez de le faire si elles sont injustifiées.

Cela vous permettra de le bloquer si, de son côté, il tente le jour de l'audience, de vous opposer une réception tacite par prise de possession.

Ce sous réserves, car vous êtes resté silencieux sur les travaux réalisés.

Cordialement

[citation]Ces informations ne sauraient remplacer la consultation de votre Conseil habituel ou de tout autre professionnel du droit[/citation]